



FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS
AVIS N° 2020_50001_0007

A Marseille, le 27/02/2020

Direction Générale Adjointe Architecture et Valorisation des Equipements

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

Objet : Mission de Maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation et la transformation de l'îlot Guillaume Farel en annexe du Groupe Scolaire Chabanon.

RÉPONSES SUITE A DES DEMANDES D'INFORMATIONS

Question 6, posée le 26/02/2020 :

En tant que bureau d'étude en acoustique (co-traitant) avons nous la possibilité de candidater avec plusieurs groupements ?

Réponse 6, transmise le 27/02/2020 :

Aucune exclusivité n'est demandée pour les bureaux d'études.
La composition des groupements est donc libre.

Question 7, posée le 26/02/2020 :

Nous souhaiterions avoir des précisions sur la demande « qualité de l'air ». Quelle est l'étendue de la mission ? Souhaitez-vous atteindre un label ? Ou s'agit-il simplement d'une connaissance des matériaux à mettre en place dans le projet ?

Réponse 7, transmise le 27/02/2020 :

Aucune labellisation n'est demandée sur la qualité de l'air. Il s'agit d'attirer l'attention des candidats sur le respect de la réglementation en milieu scolaire sur cette problématique.

Question 8, posée le 27/02/2020

Sauf erreur de notre part nous ne trouvons aucune description des sites sur lesquels nous sommes susceptibles d'intervenir. Pourriez-vous s'il vous plaît nous apporter plus de précisions.

Réponse 8, transmise le 27/02/2020

Le périmètre d'intervention est décrit à l'article 2.3 du programme. De plus, un descriptif précis des éléments existants est présenté à l'article 2.5 du même programme.